

BULLETIN MUNICIPAL XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr



INFOS PRATIQUES

- **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h

Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

- **La Poste :**

du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 03.29.63.11.03.

- **Pharmacie des Lacs :**

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h

Fermé le mercredi après-midi

Tél. : 09.83.00.09.11

- **Médecin :**

Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.

Tél. 0820.33.20.20

- **Infirmière :**

Emilie et Maxime DUMAY

Tél : 06.74.37.83.32 (uniquement sur RDV)

6 bis, rue du Hohneck

- **Urgences :** Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

Tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

- **Service eau-assainissement**

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

- **Conciliation**

Chaque mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

dans les locaux de la Maison France Services sise

au 12 Place du Tilleul à 88400 GERARDMER

Uniquement sur rendez vous.

Le conciliateur peut être joint :

- Par téléphone au 06.12.16.38.01 (boite vocale)

- Par courriel : dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr

- **Recyclerie intercommunale**

17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin :

Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Renseignements au 03.29.42.03.74.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÉRARDMER HAUTES VOSGES



- **DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE**

114 faubourg de Bruyères • 88400 GÉRARDMER — 06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)	HIVER (du 01/11 au 31/03)
LUNDI au VENDREDI	08:30 • 12:00	08:30 • 12:00
	13:30 • 17:30	13:30 • 16:30
SAMEDI	08:30 • 17:00	08:30 • 16:30

Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés



DÉCÈS 2024

- Le 2 janvier à Xonrupt-Longemer, **M. Jean-Luc BARTH**, 71 ans, époux de Laurence OLONDE.
- Le 18 février à Saint-Dié des Vosges, **M^{me} Simone ROCH**, 87 ans, veuve de M. Marius MICHEL
- Le 8 mars à Gérardmer, **M. Gilles BATOZ**, 73 ans.

DON DU SANG RÉSULTATS

- Le mardi 26 décembre 2023, **111 personnes dont 6 nouvelles ont donné leur sang sur 127** qui se sont présentées.
- Le Dr C. Brullard, responsable du Prélèvement de Nancy remercie tous les donneurs et toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Dans le bulletin municipal du mois de janvier, nous vous informions que le tabac presse Mirabelle était habilité à recevoir vos paiements de proximité. Il est à préciser que Sylvie ne peut accepter, pour ce type de paiement, que la carte bleue ou les espèces.



PRINTEMPS 2024



Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Ce début d'année a plutôt mal commencé. Tout d'abord, l'inspectrice d'académie nous a annoncé qu'une classe de notre école élémentaire était sur la liste des fermetures de classe du département au vu des prévisions de l'effectif pour la prochaine rentrée.

A ce sujet, je tiens sincèrement à dire un grand merci aux parents, à l'amicale des parents d'élèves, aux enseignants, aux papis et mamies et à tous les amis de l'école qui ont été très actifs sous multiples formes pour la défense de notre école. Malheureusement ils n'ont pas pu infléchir la volonté de l'inspection, pas plus que ne l'ont pu les rencontres avec l'IEN au cours desquelles nous avons vanté les atouts de notre commune et les projets de constructions pour de la location à l'année dans un avenir proche. C'est une décision bien regrettable et dommageable pour notre village et nos enfants !

Mauvais début d'année, également avec l'absence de neige. Les domaines alpins et nordiques n'ont pu être ouverts ce qui a entraîné une baisse de l'activité économique et une frustration pour les amateurs d'activités hivernales habituellement offertes sur notre commune. Encore une fois dommage !

L'absence de manteau neigeux sur notre massif sera fortement préjudiciable pour l'alimentation de nos ressources en eau.

Plus positif : nous arrivons enfin à la finalisation de notre PLU. Comme vous le verrez par ailleurs, l'enquête publique aura lieu du 2 avril au 3 mai. N'hésitez pas à venir rencontrer le commissaire enquêteur. Il sera à votre écoute lors de diverses permanences dont les dates vous sont communiquées.

Les travaux d'isolation arrivent enfin à leur terme après une longue période de huit mois ! Il faut parfois savoir être patient pour arriver à nos fins. En ce qui concerne le bâtiment, rue de l'Hôtel de Ville, les travaux vont bon train et nous laissent espérer une mise à disposition début 2025 pour les six logements et la cellule à louer dans l'extension.

Au camping municipal le montant de l'indemnisation a été arrêté par notre assurance. Un permis de construire a été déposé pour la reconstruction du bâtiment des sanitaires avec une finalisation prévue cet automne. La construction du bâtiment lingerie devra suivre.

Après notre rencontre avec les techniciens du Conseil Départemental, il a été annoncé que la finalisation des travaux d'aménagement autour du lac sera programmée au début de l'année 2025. Le dossier d'autorisation est en cours. Néanmoins, avant l'été, à la charge du Conseil Départemental, un réaménagement des carrefours sera réalisé pour faire suite aux différentes remarques et constats consécutifs à l'expérimentation provisoire de l'année dernière, de même que quelques corrections demandées. Des travaux de renforcement partiel de la largeur de chaussée et de mise en ordre des écoulements d'eau sont programmés en automne. C'est une réalisation fort attendue si l'on en croit les nombreux retours positifs suscités par cet aménagement. Encore une fois, un grand merci au Conseil Départemental pour son engagement dans ce projet. La commune en concertation avec les services de l'environnement a prévu également des travaux pour créer un espace partagé hors voirie sur l'espace public pour relier la rd 67 à la rd 67a.

Nous verrons également cette année l'extension de notre cimetière communal avec de nouvelles cases pour notre funérarium et la création d'un jardin du souvenir.

Nous espérons par ailleurs pouvoir finaliser l'acquisition de parcelles boisées qui nous ont été proposées.

Voilà en grande partie les éléments proposés au vote du budget primitif 2024.

Je vous souhaite à toutes et tous de profiter de ce printemps que nous espérons ensoleillé pour nous faire oublier cette longue période pluvieuse déprimante.

Bonne lecture et bon printemps.

Michel Bertrand

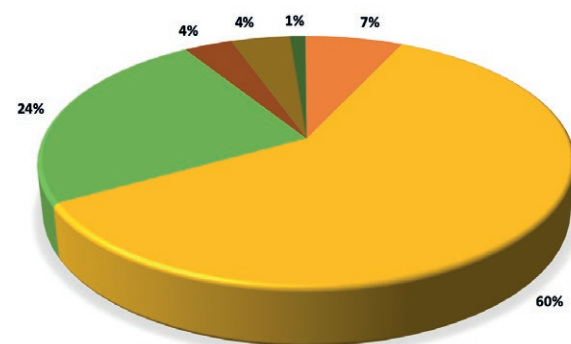
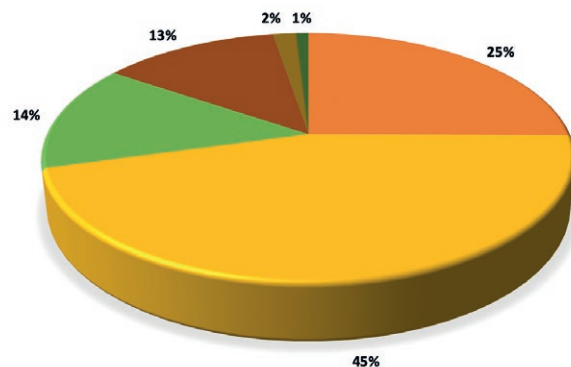
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	531 857,66 €	
Charges de personnel	962 560,57 €	
Autres charges de gestion courante	293 547,50 €	
FNGIR et FPIC	272 144,00 €	
Charges exceptionnelles	35 562,97 €	
Opération d'ordre et charges financières	19 375,16 €	
DEPENSES DE L'EXERCICE	2 115 047,86 €	
DEFICIT 2022	- €	
TOTAL DEPENSES	2 115 047,86 €	

RECETTES

Produits des services	171 217,14 €	
Recettes impôts et taxes	1 476 201,42 €	
Dotations, participations et subventions	597 933,87 €	
Autres produits de gestion courante	85 169,46 €	
Atténuation de charges	105 219,33 €	
Remboursement sinistres	27 738,41 €	
Produits financiers	- €	
Opération d'ordre	1 737,30 €	
RECETTES DE L'EXERCICE	2 465 216,93 €	
EXCEDENT 2022	139 660,68 €	
TOTAL RECETTES	2 604 877,61 €	



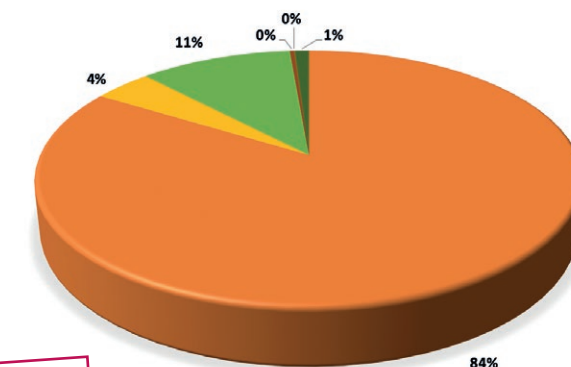
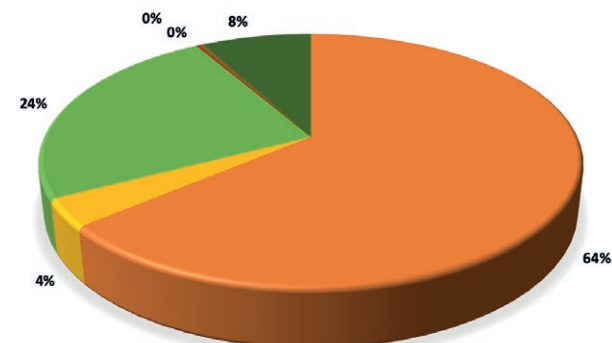
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Réhabilitation énergétique bâtiments communaux	628 222,34 €	
Acquisition matériel	34 880,27 €	
Réhabilitation logements et cellule commerciale	239 150,34 €	
Travaux de voirie	3 301,20 €	
Opération d'ordre	1 751,30 €	
Emprunts et dotation	77 295,52 €	
DEPENSES DE L'EXERCICE	984 600,97 €	
DEFICIT 2022	202 516,92 €	
TOTAL DEPENSES	1 187 117,89 €	

RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves	690 670,43 €	
Subvention Etat	33 939,30 €	
Subvention Région	88 905,00 €	
Subvention Autre org	2 280,79 €	
Autres subventions et cautionnements	700,00 €	
Operation d'ordre	8 053,30 €	
RECETTES DE L'EXERCICE	824 548,82 €	
Emprunt réalisé	1 900 000,00 €	
TOTAL RECETTES	2 724 548,82 €	



RESULTAT DE CLOTURE :
+ 2 027 260,68 €

VIE MUNICIPALE

Elections européennes 2024

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin prochain** à la salle Frédéric Ancel, 10 place de l'Eglise. Les administrés sont invités à vérifier s'ils sont bien inscrits sur la liste électorale à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai ou avec le formulaire jusqu'au 3 mai.

Si vous êtes absent le jour du vote vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration en ligne en vous identifiant sur France Connect. Le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Pour voter, il est nécessaire de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote sont les suivantes :

1. Carte nationale d'identité ;
2. Passeport ;
3. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
4. Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;



5. Carte vitale avec photographie ;
6. Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
7. Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
10. Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
11. Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
12. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

VIE ECONOMIQUE

FCM Nettoyage

La micro-entreprise de nettoyage de M^{me} Cassandra Bodelet s'est ouverte dans notre commune en octobre 2023, après avoir assuré cette activité à la Bresse depuis novembre 2020.

Diplômée du titre d'Agent de Propreté et d'Hygiène M^{me} Bodelet propose son service de nettoyage de qualité aux particuliers en résidence principale ainsi qu'aux locations saisonnières assurant également les entrées et sorties.

Elle effectue aussi l'entretien des locaux professionnels et la remise en état, après chantier, des pièces de la maison.

Cette jeune femme dynamique et entreprenante souhaite développer son activité sur Xonrupt et ses environs et nous lui souhaitons pleine réussite.



FCM Nettoyage
Agent de propreté et d'hygiène diplômé

- Entretien de votre maison/gîte/bureau ...
- Entrée/sortie location touristique
- Remise en état

Prestation sur mesure
Hésitez pas à demander votre devis

06/16/17/81/29
cassandrabodelet@gmail.com
Service de qualité !



Elle est joignable au 06 16 17 81 29

cassandrabodelet@gmail.com / site internet : fcm-nettoyage7.webnode.fr

Mr Car Net

Le saviez-vous ?

Depuis avril 2021, Mr Car Net vous propose des prestations de lavage de voitures.

Alexis Ancel vous accueille au 127, rue des Saules pour un nettoyage extérieur (décontamination, pose de céramique ou cire, déperlant vitre, polissage et lustrage, rénovation de phares et déstickage) mais également un nettoyage intérieur (aspiration, pressing siège, dressing plastique, protection textile et désinfection à l'ozone).

Alors si vous voulez qu'Alexis bichonne votre véhicule et vous le rende comme neuf, n'hésitez pas à le contacter au 07 71 54 10 39 pour un devis. Les tarifs sont adaptés au travail à effectuer et à la taille de la voiture.



Mr Car Net
Xonrupt-Longemer

Lavage de voiture
- Préparateur esthétique de véhicule
- Nettoyage d'intérieur et extérieur

La propreté selon vos exigences
f **Mr.Car Net** Tél: 07 71 54 10 39
www.mrcarnet.com

Robin's garage

Robin Dewolf, originaire de Belgique, croyait qu'en venant régulièrement en vacances dans notre région, il s'en sortirait indemne. Mais notre secteur l'a complètement happé et la résidence achetée pour du secondaire est devenue principale. Il faut dire que l'homme est doté d'une nature passionnée et que son premier coup de foudre qui dure depuis plus de 30 ans, est à 17 ans pour la Harley Davidson !

Un local commercial route de Colmar s'étant imposé à lui de façon inopinée, la création d'une activité dans le domaine de cette marque de moto devient une évidence.

Robin qui est dans l'import/export de Harley depuis plus de 10 ans au Luxembourg nous propose maintenant 200 m² de showroom ainsi qu'une partie garage avec un service révision et entretien. Motos d'occasion, pièces et accessoires, la gamme proposée à la vente s'étend jusqu'à la décoration ambiance américaine. Alors que ce soit pour la mécanique, le custom ou simplement un coup d'œil sur l'univers de Robin's garage, le déplacement garantit une rencontre avec l'esprit Harley.

Nous lui souhaitons une belle réussite.

Ouverture : du mardi au vendredi : matin sur rendez-vous et l'après-midi de 14h00 à 18h30 / le samedi : de 10h00 à 18h00.



1544 Route de Colmar, Xonrupt-Longemer

Port : 06.25.25.34.76 • fixe : 03.29.63.14.62 • Mail : robinsgarage@outlook.fr • f Robin's Garage

Zoom sur le « Pétanque-club de la vallée des lacs »

Tu tires ou tu pointes ?

Créé en 1977, le club réunit aujourd'hui 35 licenciés, 8 femmes et 27 hommes qui prennent plaisir à jouer toute l'année, chaque mercredi et vendredi après-midi.

L'équipe féminine s'entraîne en championnat des Vosges par poule et concourt avec de nombreux clubs vosgiens, sur place ou à l'extérieur. Une belle occasion pour passer une journée amicale entre boulistes. L'une des deux équipes masculines est engagée dans le championnat départemental par poule et la seconde en coupe de France.

De bons résultats ont été enregistrés en 2023 :

- ¼ finale coupe Bernard Duc
- Equipe A 2^e au championnat
- Equipe féminine 2^e au championnat des Vosges

Si la vie est un jeu, la pétanque c'est du sérieux !

Les entraînements se pratiquent au bord du lac, côté chapelle St Florent jusqu'à ce que la météo le permette et en hiver au boulodrome couvert à Gérardmer. Chacun vient quand il veut ou quand il peut.

En période estivale, le club organise des championnats ouverts à tous. Une occasion de découvrir ce sport dans une ambiance conviviale. Ces concours proposés aux vacanciers au bord du lac de Longemer sont toujours appréciés, ainsi que la buvette assurée par des dames bénévoles.

Le club accueille de nouveaux adhérents à tout moment de l'année, débutants ou non. Le prix de l'inscription ou de la licence pour l'année est de 30 euros.

Pour tout renseignement ou inscription, prendre contact auprès de la mairie. Tél : 03 29 63 07 24



La chance du Ski Club

Si la neige a été absente pendant une bonne partie de l'hiver, elle a pourtant été présente en quantité suffisante le 25 février pour que le ski club puisse organiser aux Trois Fours, le prix de ski de fond, coupe des Vosges. Une centaine de skieurs ont pu participer à cette manifestation organisée quelques jours plus tôt.





Fermeture d'une classe

L'information concernant une fermeture de classe à l'école des 2 lacs de Xonrupt-Longemer à la rentrée 2024 a été annoncée le 9 février dernier engendrant aussi la suppression d'un poste de l'un des enseignants.

Pour décider de la fermeture d'une classe, seul le nombre d'élèves est pris en compte et 71 élèves seront concernés par cette fermeture. Les effectifs moyens par classe de la prochaine rentrée seront de 17.7 avec 4 classes sans fermeture et de 23.6 avec fermeture.

Les 71 élèves seront également impactés quotidiennement par la diminution des moyens humains car actuellement l'école élémentaire comprend 22% d'élèves en difficulté : 2 enfants ont une reconnaissance MDPH et bénéficient d'un appui d'AESH à temps partiel, (ce qui ne suffit déjà pas) et 12 enfants présentent des troubles d'apprentissage DYS, ce qui demande une prise en charge individuelle et adaptée de la part de l'enseignant.

Les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour contester cette annonce ont rapidement mis en place une pétition et organisé une manifestation le samedi 17 février. Cette manifestation a été honorée des présences du député Christophe Naegelen, des élus départementaux Elisabeth Klipfel et Thomas Gion, du maire du Valtin John Voinson et du 1er adjoint Patrick Viry en représentation du maire Michel Bertrand alors absent. Bon nombre de parents, d'enfants, d'élus et d'anciens instituteurs ont suivi le cortège qui a rejoint le Saut des Cuves pour arrêter les automobilistes et collecter des signatures.



Il est à rappeler également que la municipalité a entrepris la rénovation de logements communaux afin de pouvoir accueillir de nouvelles familles et ainsi assurer la pérennité de l'école et que 7 logements sont en cours de création pour une livraison prévue fin 2024.

Les bâtiments ont bénéficié depuis 2023 d'une rénovation énergétique.

Depuis 2010 un investissement d'un montant de 22 606.07€ a été consacré à la numérisation scolaire (tablettes, ordinateurs, et tableaux numériques).

Et enfin un projet "notre école faisons la ensemble" NEFLE, d'un montant de 66 600€ a été accordé pour cette année scolaire par l'académie Nancy-Metz. Cet investissement vise au bien-être à l'école et a pour objectif une restructuration des cours des deux écoles et un mobilier plus flexible dans les classes.

Malgré tous ces états de faits, une semaine de mobilisation des parents d'élèves tout en klaxon et tambour intitulée





“faisons du bruit” et une ultime manifestation devant la Préfecture le jeudi 22 février, l’annonce officielle de fermeture est confirmée.

La restauration scolaire en haut du tableau

Une inspection a été réalisée le 15 février au restaurant scolaire situé à la crèche, par les services de la Direction Départementale de l’Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection de la Population (DDETSPP). Notre chef de cuisine Sabrina Fillaudeau ne peut être que félicitée par la qualité de son travail et de sa gestion puisque le résultat au niveau de l’hygiène est classé “très satisfaisant”.



Opération solidaire

Cette année, l’école élémentaire s’est engagée dans une démarche solidaire. Elle a participé à l’opération pièces jaunes du 10 janvier au 4 février 2024. Les enfants de CP se sont rendus au bureau de poste du village pour déposer la tirelire remplie de leur collecte. Pour rappel, cette opération organisée par la fondation des hôpitaux permet chaque année de récolter des pièces jaunes pour améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés.

Puis, l’ensemble des élèves a participé à l’opération «Dessin Solidaire». Organisée par l’Union Nationale des Associations de Parents d’Enfants atteints de Cancer et/ou d’une Leucémie et impulsée par l’association ‘Les Soldats de Louis’ de Taintrux, cette action a pour objectif de récolter des fonds. Les enfants réalisent des dessins sur un thème précis et pour chaque dessin transmis, l’UNAPECLE reçoit 1€.

Pour la quatrième année, les élèves de Xonrupt Longemer ont répondu en masse. Ils ont réalisé des dessins sur le thème «ton sport préféré».

L’argent récolté permet de répondre aux besoins de logement des familles dont un enfant est traité pour un cancer.

Bravo à tous les participants pour leur engagement !



Merci Françoise



Bien connue pour son engagement auprès de l' Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles, Françoise Didier nous a quittés le 3 janvier. Elle a été très vite sensible au don du sang suite à l'opération du cœur de son père Henri, en 1964.

L'Amicale des Donneurs de Sang de Gérardmer – Xonrupt – Liezey a vu le jour en 1961 et Françoise a présidé l'association de novembre 1985 jusqu'au mois d'août dernier. Membre de la Fédération Nationale de 1986 à 2022, elle en a été la secrétaire nationale de 1994 à 1998, mais aussi la présidente de l'Union Départementale de 1994 à 2011 et la présidente de l'Union Régionale Grand Est de 1989 à 2019. Françoise était également chevalier de l'Ordre National du Mérite et Grand Officier du Mérite du Sang.

Elle n'a eu de cesse de faire vivre l'amicale locale, organisait toutes les collectes et apportait beaucoup d'importance à la sensibilisation auprès des plus jeunes à travers de nombreuses animations dans les écoles du secteur.

Françoise était un très bel exemple d'engagement et de bénévolat.

Xonrupt au marathon des J.O.

Le marathon pour tous : Paris 2024

Voici plusieurs années que nous les voyons courir sur nos routes locales par beau temps ou par pluie. Mais jusqu'où iront-ils ?...

Mais cette année c'est une course inoubliable à laquelle **Nathalie et Patrick VALENTIN** auront l'occasion de participer : le marathon, course de 42,195 kms, sur le même parcours et le même jour que l'épreuve masculine olympique ! C'est unique dans l'histoire des Jeux !

"Après 2 ans de challenges à réaliser, soit 2 000 km parcourus, nous y voilà ! On a été tiré au sort le 15 juillet

2023 et le 24 janvier 2024 on a validé notre inscription."

Ce marathon disputé de nuit s'élancera le 10 août à 21h du parvis de l'Hôtel de Ville pour s'achever sur l'Esplanade des Invalides.

"Que de joie et de bonheur ! Il faut savoir qu'on était 48.000 personnes à faire les challenges tous les mois pour seulement 150 dossards tirés au sort."

Ils seront 20 024 coureuses et coureurs à prendre le départ pour ce marathon d'exception et nous ne manquerons pas de suivre les résultats de nos deux Xonruptéens que nous encourageons d'ores et déjà.



Zone de quiétude

Banderole sensibilisation

Dans le cadre de préservation et de sensibilisation à la quiétude de la faune sauvage dans les secteurs sensibles, le PNRBV et l'ONF ont posé 4 banderoles de sensibilisation « zone de quiétude pour la faune sauvage » sur le territoire communal de Xonrupt-Longemer en forêt domaniale de Gérardmer dans deux secteurs distincts :

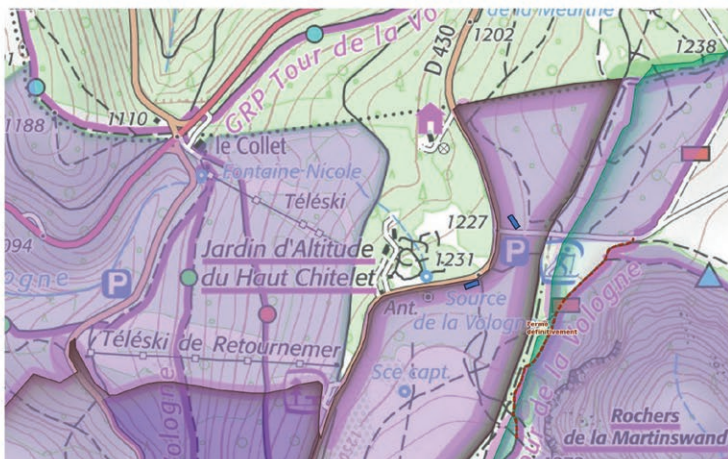
- 2 sur le secteur du Poli - Saint-Jacques du Barat : en bordure de sentier balisé, 1 en haut de la piste de ski alpin et 1 autre à partir du parking du départ de ski de fond.
- 2 sur le secteur de la chaume Charlemagne – 3 Fours. Au départ des parkings, 1 à l'entrée des 3 Fours et l'autre depuis le deuxième parking (le petit) à côté du panneau de la réserve biologique domaniale.

Ces banderoles ne barrent aucun chemin même non balisé et ont l'objectif de sensibiliser les usagers au respect des itinéraires balisés.

Secteur Chaumes-Charlemagne – 3 Fours

- Commune de Xonrupt
- En Forêt Domaniale de Gérardmer
- Classé en Réserve Biologique Domaniale

⇒ Pose de deux banderoles de sensibilisation au départ des deux parkings

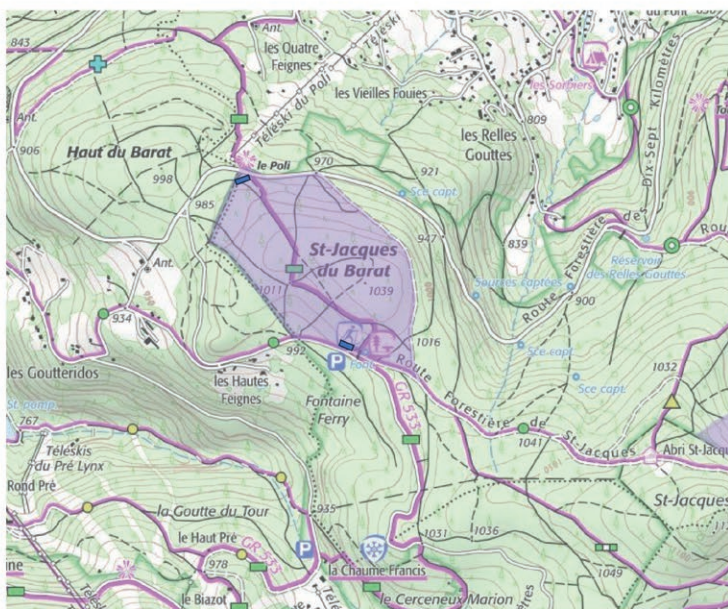


SIGNALÉTIQUE TEMPORAIRE BANDEROLES « ZONE DE QUIÉTUDE »

Secteur Le Poli – Saint-Jacques du Barat

- Commune de Xonrupt
- En Forêt Domaniale de Gérardmer
- Classé en Zone de Protection Spécial au titre de Natura 2000

⇒ Pose de deux banderoles de sensibilisation en bordure de sentier balisés



Prévention et Secours Civiques

Le personnel formé aux premiers secours

L'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur. Elle permet d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque,...

C'est ainsi qu'au sein du personnel communal et camping, deux sessions de 10 personnes ont pu se présenter et obtenir le diplôme en 2023.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation qui est accessible dès le plus jeune âge. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les pompiers, la croix-rouge, la protection civile.



Astuces jardin

Diviser les iris

Tous les 3 à 5 ans, ces plantes ont besoin d'être divisées. En montagne, juillet est la bonne période car les rhizomes, trop nombreux, manquent de place et s'étouffent.

Pour commencer, arrachez la touffe, divisez-la à l'aide d'un sécateur et replantez-la directement au jardin après avoir coupé les feuillages de moitié en hauteur.

Taillez également les racines de moitié.

Lorsque vous placez vos rhizomes, essayez de faire une petite butte pour qu'ils puissent bénéficier d'un bon drainage. Ne l'enterrez jamais car, comme dit le dicton, « le dos de cette grosse racine charnue doit voir partir le jardinier ».

Les iris, aux coloris infinis, ont peu d'exigence quant à la qualité du sol. Bien implantés, ils supportent la sécheresse.



Entretenir les fraisiers en climat montagnard

Ici, inutile de nettoyer trop tôt vos fraisiers. Les jeunes feuilles et les bourgeons floraux seraient trop exposés.

Fin avril :

- Enlevez et brûlez les feuilles grillées par l'hiver, source de maladies.
- Griffez entre les rangs pour décompacter la terre.
- Epandez un fumier bien décomposé.
- Couvrez de paille hachée qui retiendra l'humidité.

Enfin, un voile de forçage pour la nuit évitera un coup de gel.



Pain d'anis de Gérardmer

Anecdote

Le pain d'anis est une ancienne spécialité de Gérardmer sans que l'on puisse dater son origine.

La mention «Anisbrod» apparaît pour la première fois à la fin du XIX^e siècle à Sainte-Marie-aux-Mines. Dans les livres anciens, l'utilisation de l'anis en pâtisserie dans le pays de Gérardmer est alors couramment rapportée, mais on ne parle pas précisément de pain d'anis. Il faut attendre 1929 pour que cette douceur figure sur la carte gastronomique de France comme "spécialité" de Gérardmer.

- Mélanger 500 g de sucre glace avec autant de farine.
- Y ajouter 3 œufs et 20 g d'anis en grains.
- Pétrir quelques minutes.
- Étendre la pâte sur une plaque jusqu'à 3 mm d'épaisseur.
- Découper à l'emporte pièces ou au couteau selon la forme souhaitée.
- Laisser sécher 24 heures dans un endroit sec et ventilé.
- Cuire environ 15 mn dans un four à 180 degrés.





Le fonctionnement du WiFi

Une technologie sans fil qui connecte le monde

Le WIFI est devenu une technologie omniprésente dans notre société, permettant aux appareils de se connecter sans fil à Internet et de communiquer entre eux. Mais comment fonctionne réellement le WIFI et quels sont ses risques et ses évolutions futures ?

Comprendre le fonctionnement du WIFI :

Le WIFI, également connu sous le nom de WLAN (Wireless Local Area Network), repose sur la transmission sans fil de données à l'aide d'ondes radio. Voici les étapes principales du fonctionnement du WIFI :

1. **Émission des ondes radio** : un routeur WIFI émet des ondes radio à partir d'une antenne. Ces ondes sont transmises dans l'air et captées par les récepteurs WIFI des appareils à proximité, tels que des smartphones, des ordinateurs portables ou des tablettes.
1. **Codage et modulation** : les données à transmettre sont converties en signaux numériques, puis transmises par l'antenne du routeur.
1. **Transmission des données** : les ondes radio contenant les données sont envoyées par le routeur vers les appareils connectés. Ces appareils reçoivent ensuite les ondes radio et les décodent pour récupérer les données originales.
1. **Communication bi-directionnelle** : le WIFI permet une communication bidirectionnelle, ce qui signifie que les appareils peuvent à la fois recevoir et transmettre des données. Cela permet par exemple de naviguer sur Internet, de télécharger des fichiers, d'envoyer des e-mails,...

Les ondes du WIFI représentent-elles un danger pour la santé ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) affirme que les champs électromagnétiques générés par le WIFI se trouvent bien en dessous des valeurs limites recommandées. Selon le site radiofréquences.gouv.fr, la valeur limite du champ électromagnétique est réglementée à 61 volts par mètre (V/m). Cette valeur décroît rapidement lorsque la distance à l'antenne augmente. Ce qui signifie que la contribution du réseau

WIFI utilisé dans les conditions nominales prescrites par le distributeur est très faible en terme d'exposition. L'exposition est donc, à priori, sans risque pour le corps humain.

Évolutions Futures du WIFI :

Bien que le WIFI soit déjà largement répandu et performant, plusieurs évolutions sont en cours pour améliorer encore davantage cette technologie :

1. **WIFI 6** : le WIFI 6 est la dernière norme de WIFI, conçue pour offrir des vitesses plus rapides, une meilleure gestion des réseaux encombrés, une efficacité énergétique accrue et une connectivité plus fiable dans les environnements denses tels que les grands bâtiments ou les zones urbaines.
1. **Mesh WIFI** : les réseaux WIFI maillés utilisent plusieurs points d'accès répartis dans une maison ou un bâtiment pour fournir une couverture WIFI uniforme et sans faille. Cette technologie devient de plus en plus populaire pour améliorer la connectivité dans les grands espaces ou les maisons à plusieurs étages.
1. **WIFI 7 et au-delà** : des recherches sont en cours pour développer les futures normes de WIFI, telles que WIFI 7, qui visent à repousser les limites de la vitesse, de la capacité et de la fiabilité du WIFI.

Le WIFI a révolutionné la façon dont nous nous connectons et communiquons dans le monde. Grâce à son fonctionnement sans fil et à ses évolutions constantes, il continue d'offrir des performances toujours plus élevées et une connectivité plus fiable.

Je vous recommande cependant de le couper chez vous quand vous ne l'utilisez pas. Vous ferez quelques économies d'énergie !

Inscription à l'école maternelle des 2 lacs XONRUPT – LONGEMER

POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

du 13 mai au 18 mai 2024

pour les enfants nés en 2021

pour les enfants nés en 2022 ayant 2 ans révolus au 1^{er} septembre 2024 dans la limite des places disponibles. Pour ces enfants, la scolarisation a lieu uniquement le matin.

Vous devez vous rendre en mairie aux horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, jeudi, vendredi 9H00 – 12H00 et 15H00 – 17H30 / Samedi 9h00 – 12h00

Vous devez apporter :

- le carnet de santé avec les vaccinations de votre enfant à jour
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription.



Les petites mains du CMJ

Pour la troisième fois, pour les fêtes de Noël, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a souhaité installer des décorations. A l'occasion de quatre rencontres, les jeunes volontaires se sont retrouvés parfois autour d'un goûter, pour peindre des nouveaux bonhommes de neige. Cette année des panneaux «Joyeuses fêtes» ont vu le jour, installés à chaque entrée du village ainsi que de nouveaux panneaux directionnels autour du rond point du centre.

Un grand merci à la scierie Mathieu pour le don du bois ainsi qu'aux jeunes conseillers pour leur investissement.



Avis d'enquête publique

Commune de XONRUPT-LONGEMER

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° 2024/005 du 06/03/2024, le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) a décidé de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme arrêté par délibération n°66/2018 du 19 novembre 2018 de la commune de Xonrupt-Longemer. Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit le projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'occupation et d'utilisation des sols.

La personne morale responsable du plan local d'urbanisme est la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, représentée par son président, Stessy SPEISSMANN MOZAS. Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire pourra approuver le plan local d'urbanisme au regard des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera, pendant 32 jours consécutifs, du 2 avril 2024 à 09h00 au 3 mai 2024 à 16h00.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Xonrupt-Longemer.

À cet effet, M. Yves ROBINOT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Nancy.

Le dossier relatif à l'enquête sera tenu à disposition du public pendant la durée de l'enquête à la mairie de Xonrupt-Longemer aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier sont également consultables sur les sites internet suivants :

- CCGHV : <https://ccghv.fr/>
- Commune de Xonrupt-Longemer : <https://www.xonrupt.fr/>
- SPL Xdemat : <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/GC88012.html>



Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Xonrupt-Longemer les :

- **Mardi 2 avril 2024** de 09h00 à 12h00 ;
- **Jeudi 11 avril 2024** de 17h00 à 19h00 ;
- **Samedi 20 avril 2024** de 09h00 à 11h00 ;
- **Vendredi 3 mai 2024** de 14h00 à 16h00.

Les observations et propositions sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées :

- Soit par voie écrite ou orale, lors des permanences du commissaire enquêteur, aux lieux, jours, et heures indiquées ci-dessus ;
- Soit sur le registre d'enquête accessible au public à la mairie de Xonrupt-Longemer pendant les heures d'ouvertures habituelles ;
- Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.publique@ccghv.fr ;
- Soit par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, 16 rue Charles de Gaulle, 88400 GERARDMER.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours, un rapport et des conclusions qui seront mis à la disposition du public à la communauté de communes et à la préfecture aux jours et heures habituelles d'ouvertures pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Samedi 6 avril 2024

BOURSE AUX VÉLOS

(Tous types de vélos et accessoires cycles).
Organisée par le club « Gérardmer Cyclotourisme et Loisirs », association affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme, préau de l'école Jean Macé, rue Jean Macé. (Derrière la place du Tilleul)
Dépôt des articles le matin de 9h à 11h30 (2€ demandés par article)
Vente au public de 14h à 16h.
Reprise du matériel invendu de 16h à 17h.
Renseignements au 06 82 59 08 50 ou par mail : contact@gerardmercyclo.fr ou encore sur notre site internet : <https://gerardmercyclo.fr>

Dimanche 7 avril 2024

REPAS DES AÎNÉS

Suite à un contretemps, nous avons été contraints de reporter le repas organisé par la municipalité. A la salle polyvalente

Dimanche 7 avril 2024

2^E GRAND PRIX DU CAMPING DU DOMAINE DE XONRUPT

Organisé par le Vélo Sport Géromois
velo-sport-geromois@orange.fr



Samedi 13 avril 2024

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Dans le cadre de l'opération « Vosges le plus beau des avenir » initiée par le Conseil Départemental des Vosges, organisé par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes...

Du vendredi 03

au dimanche 05 mai 2024

VOSGES PAT'CH

Exposition de patchworks réalisés par l'association.
A la salle polyvalente de 10h à 18h

Samedi 18 mai 2024

CONCERT DE PERCUSSIONS AFRICAINES ET BATUCADA

En partenariat avec l'école de musique de Gérardmer près de la Chapelle St-Florent à 14h00

Dimanche 26 mai 2024

VIDE GRENIER

Organisé par la Société des Fêtes de 6h à 18h sur la place du 22 octobre 1919. Renseignements auprès de Magali 06.81.69.90.53
Tarifs pour les exposants : 6€ les 3 mètres et 2€ le mètre supplémentaire.

Dimanche 2 juin 2024

VIRÉE DES HAUTES VOSGES

Promenade de vieux véhicules.
Départ de la piste du Trophée Andros à 8h30. Renseignements Jean-Luc Marchal 06.14.93.16.61

Samedi 15 juin 2024

CONCERT DE LA CHORALE D'ADULTES «ACCORD ET A CHANT»

de l'école intercommunale de Gérardmer.
Eglise Sainte-Bernadette 20h30

Dimanche 23 juin 2024

KERMESSE DES ÉCOLES

Samedi 29 juin 2024

TRAIL DE LA VALLÉE DES LACS ET DE LA CLEURIE

Vendredi 05 juillet

au dimanche 07 juillet 2024

XTERRA

Renseignements sur <http://xterra-france.com/programme/> et au +33 3 29 60 80 84



INFORMATIONS

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2^e adjoint
chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3^e adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Chantal BASTIEN – 4^e adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5^e adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit
UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent
UNIQUEMENT sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Élisabeth THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRZYBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN
- Cathy GRANDEMANGE
- Nicole VIRY

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS-DORIDANT
- Nathalie VALENTIN
- Sandrine CLAIR
- Les parents d'élèves

CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Justine VALENTIN
- M^{me} SAINT-POL
- AdobeStock
- Photo de couverture : Manifestation du 17 février contre la fermeture d'une classe

Prochaine parution en Juillet 2024

Remise des articles pour le 15 mai 2024

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante: infocom.mairie@xonrupt.fr